la lettre de l'immigration

Journal à parution aléatoire de la Commission nationale Immigration des Verts

n° 11 de la 3e série (août 2011)

Votation citoyenne et citoyenneté universelle

Les dernières votations citoyennes sur le droit de vote des étrangers ont permis de relancer le débat dans l'opinion. Une nouvelle fois, par l'implication de la municipalité et la mobilisation militante, de la Ligue des droits de l'homme en particulier, la Ville de Paris a montré l'exemple : près de 30 000 votants. Dans plusieurs villes, la votation a été aussi l'occasion pour les conseils municipaux de voter un vœu en faveur du droit de vote des étrangers. A l'initiative du maire de Stras bourg et des conseils de résidents étrangers, une centaine de maires, dont ceux de la majorité des grandes villes de France, ont rendu public un appel pour le droit de vote des étrangers aux élections locales. De nouvelles initiatives du collectif national « votation citoyenne » et du Conseil Français de la Citoyenneté de résidence (CoFraCiR) sont prévues pour cet automne. L'objectif est de maintenir la mobilisation jusqu'aux élections de 2012, dans la perspective qu'une majorité parlementaire se dégage, enfin en France, en faveur du droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales.

A quand une véritable citoyenneté européenne de résidence ?

L'obtention du droit de vote pour les seules élections locales a le mérite de faire l'objet d'un large consensus en dehors de la droite de la droite. Cela ne réduira que très partiellement l'inégalité qui existe, depuis le traité de Maastricht, entre les résidents étrangers selon qu'ils sont ou non ressortissants d'un autre Etat de l'Union européenne. Les Européens ont, entre autre, le droit de vote et d'éligibilité aux élections communales et européennes et ce dans les mêmes conditions de résidence que les citoyens nationaux. Si une loi constitutionnelle est votée après les élections de 2012, elle ne concernera que les élections municipales et les délais de résidence exigés des étrangers non communautaires seront de plusieurs années, cinq ans dans le projet socialiste. De plus, si de nouvelles avancées en matière de citoyenneté européenne se font jour dans les prochaines années, elles ne concerneront pas une nouvelle fois les résidents étrangers non communautaires. Il est donc important de continuer à se battre pour une véritable citoyenneté européenne de résidence, pour que tous les habitants de l'Union européenne, nationaux ou non d'un des Etats, soient considérés au même titre comme des citoyens à part entière de cette Union.

Et la citoyenneté universelle?

En France, peut-être encore plus que dans les autres pays occidentaux, la participation électorale connait une désaffection croissante. Seule résiste l'élection la plus médiatisée... Et la moins implicative pour le citoyen, la présidentielle !

Lire la suite page 2

Ateliers de la commission aux Journées d'été

vendredi 19 août

- *Votation citoyenne et citoyenneté universelle*
14h30-16h, salle 125, animé par Vincent Reberioux et Bernard Delemotte.

- *L'économie des migrations*
11h-12h30, amphi 2, avec Marie-Elisabeth Allaire, Hélène Flautre et Francine Blanche.

Réunion de la commission
le vendredi 18 août, à 18h.

Contacter la Commission nationale Immigration

<comm-immigration.lesverts.fr>

Bureau de la commission
Marie-Elisabeth Allaire,
Bernard Delemotte,
Simon Imbert-Vier, Gilles Lemaire,
Renaud Mandel, Mylène Stambouli

Adhérer à la commission
Envoyer un chèque de 10 e, libellé à « Les Verts-Commission immigration »
au trésorier, Renaud Mandel
92 rue Compans
75019 Paris

Pour une politique de la mobilité

Alors qu'un objectif record de 30 000 reconduites à la frontière est affiché par le ministre de l'intérieur, et que l'immigration légale par le travail est mise à mal, les migrants apparaissent comme le fardeau de la société mais une politique de mobilité n'est-elle pas nécessaire ?

La politique actuellement menée par le gouvernement est idéologique : en cherchant à exciter les peurs pour mieux contenir les frustrations sociales, elle construit la figure de l'« immigré » comme problème en se basant sur des hypothèses totalement infondées et d'ailleurs contestées. Non les migrants ne sont pas « toute la misère du monde » : ceux qui émigrent ne sont pas les plus pauvres mais sont au contraire qualifiés et diplômés. Aussi ils ne quittent pas leur pays avec pour objectif de bénéficier des avantages sociaux du pays d'accueil. Et cela dans un monde de plus en plus sédentaire : loin d'une prétendue invasion migratoire, les migrations Sud-Sud sont majoritaires ! Cette politique est également puissamment violatrice des droits des migrants : un droit d'asile qui se réduit comme peau de chagrin, la mise en rétention d'enfants, la complaisance vis-à-vis de l'exploitation des travailleurs... Autant d'exemples d'une politique rétrograde. En ces temps de crise, rappelons que cette politique est aussi particulièrement onéreuse : le coût d'une expulsion est estimé à 20 000 euros. Et pour quels résultats ? Cette politique ne brille que par son inefficacité. Celle d'abord des dispositifs sécuritaires : la capacité d'adaptation des migrants dépassera toujours l'acharnement des entreprises sécuritaires. C'est ce qu'on a vu d'ailleurs avec le déplacement des routes migratoires de la Méditerranée à la Turquie. Il en va de même sur le plan économique : le quota de 9 000 titres de séjour alloué aux Tunisiens n'a pas été rempli en 2010. Rappelons que toutes dépenses et recettes confondues (protection sociale, éducation, santé etc. ; impôts et cotisations etc.), les migrants apportent 12.4 milliards d'euros aux caisses de l'Etat. Ce chiffre est un camouflet à l'idée d'une immigration « choisie » et doit nous amener à sortir de l'hypocrisie du système économique actuel. Toutefois, il ne s'agit pas d'élaborer un scenario fondé sur la pure rationalité égoïste et économique qui s'attacherait à améliorer notre ratio actifs / inactifs ou encore à répondre au vieillissement de notre population : le monde n'est pas une réserve de ressources humaines ou naturelles dans laquelle les Etats occidentaux peuvent puiser a l'envie pour gérer leurs petites affaires. Plus les droits des migrants seront garantis, plus les bénéfices réciproques pour le migrant, les pays d'accueil et d'origine seront importants. La politique de mobilité est ainsi la politique la plus efficace de lutte contre la pauvreté et pour le développement humain. C'est d'ailleurs l'approche prônée en 2009 par le rapport sur le développement humain du PNUD intitulé *Lever les barrières*.

Cette politique ne peut être pas non plus dissociée des relations internationales et doit amener à réduire les migrations forcées vers une émigration choisie : entre 200 millions et 1 milliard de personnes seront contraintes de quitter leur terre en raison de l'impact des dérèglements climatiques d'ici 2050 (montée des eaux, désertification, stress hydrique,..). D'ores et déjà les migrants climatiques sont plus nombreux que les réfugiés : c'est pourquoi il est nécessaire d'élaborer un mécanisme de protection de ces personnes. Enfin, cette politique n'a de sens que si elle met en place un partage équitable des richesses et que cesse la spoliation des richesses des populations des pays du Sud.

Mélanie Vallée

Votation citoyenne et citoyenneté universelle

suite de la page 1

De nombreuses personnes sont ou se sont exclues de toute participation électorale : étrangers sans droit de vote, nationaux non inscrits sur les listes électorales, abstentionnistes systématiques ou occasionnels… Il est indispensable de redonner aux citoyens la confiance qu'ils ont perdu dans la démocratie représentative : limitation des mandats, contrôle des élus, votations à la Suisse, référendums d'initiative populaire et autres moyens pour toutes et tous d'intervenir dans les débats d'orientation qui les concernent, démocratie de proximité…

Nous savons aussi, et particulièrement nous les écologistes, que les décisions collectives ne peuvent se limiter aux frontières nationales et que notre avenir se joue au niveau de la planète. Les citoyens doivent pouvoir disposer d'un droit d'intervention supranationale, d'un suffrage réellement universel. Les élections européennes sont une avancée intéressante dans cette voie mais il faudrait aller beaucoup plus loin.

Bernard Delemotte